



K A F O U D A L



**Revue des Sciences Sociales
de l'Université Peleforo Gon
Coulibaly de Korhogo**

EDITORIAL

La Science de tout temps a toujours été, d'abord l'apanage des initiés. Elle devient accessible à la communauté soit de manière didactique soit à travers les solutions et/ou résultat qu'elle met à la disposition de cette communauté. Cette caractéristique, qui est valable pour les périodes de l'histoire, permet à présent de faire un parallèle entre un lieu de rituel Senoufo dénommé le *Kafoudal* et une revue scientifique. Conçu pour accueillir des évènements exceptionnels lors du rite initiatique du *poro*, elle peut abriter, à la demande d'un tiers et à titre exceptionnel, des cérémonies de non-initiés. Passé cette dérogation, cette place redevient sacrée et privée. Un symbole pour une revue scientifique qui à l'origine est une initiative privée mais qui sert de plateforme de publicisation et de publication à toutes les personnes intéressées. Quoi de mieux pour désigner une revue dont la vocation est de contribuer à assurer une meilleure visibilité des résultats des recherches universitaires. Ces résultats issus des publications et des réflexions des universitaires, restent un défi majeur et permettent d'établir un lien avec le *Kafoudal*. Ainsi, cette revue se positionne comme une lucarne pour aider à la prise de décision des acteurs politiques dans l'exécution des programmes de gouvernance et de développement aux niveaux étatique et local. Elle vise avant tout à servir de lieu d'expression pour tous ceux qui conduisent des recherches pour nourrir la science. La **revue *Kafoudal*** est pluridisciplinaire et publie, à ce titre, des recherches originales de Géographie, de Sociologie, d'Anthropologie, d'Histoire, d'Économie, de Droit, de Science Politique. Elle accepte, également, des comptes rendus de lecture.



Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Directeur de Recherches CAMES

« **KAFOULDAL** » LA REVUE DES SCIENCES SOCIALES DE L'UNIVERSITE
PELEFORO GON COULIBALY

CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

- Alphonse Yapi-Diahou**, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8) Cel : 0033668032480 ; Email : yapi_diahou@yahoo.fr
- Jérôme Aloko-N'guessan**, Directeur de Recherches à l'Université Félix Houphouët-Boigny, email : poitoucharente@gmail.com
- Koffie-Bikpo Céline Yolande**, Professeur titulaire de Géographie (Université Félix Houphouët-Boigny), email : bikpoceline@yahoo.fr
- Brou Emile Koffi**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara, UFR CMS)
- Da Dapola Evariste Constant**, Professeur titulaire de Géographie à l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), 06 BP : 9800 Ouagadougou 06, E- mail : evaristeda@gmail.com
- Maïga Alkassoum**, Professeur Titulaire de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)
- Diomandé Dramane**, Professeur titulaire d'Hydrobiologie, Université Peleforo Gon Coulibaly)
- Dedy Seri Faustin**, Maitre de Recherche de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- Edinam Kola**, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo), email : edikola@yahoo.fr
- Anoh Kouassi Paul**, professeur titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, email : anohpaul@yahoo.fr
- Maurice Boniface Mengho**, Géographe ruraliste, Professeur titulaire, (Université de Brazzaville (République du Congo), BP 13 097 Brazzaville, email : maumautina@gmail.com
- Koné Issiaka**, Professeur Titulaire de Socio-Anthropologie des Organisations (Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa), BP 150 Daloa, email : koneissiaka1@gmail.com
- Dossou Guedegbe Odile**, Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- Machikou Nadine**, Professeure titulaire de Science Politique, Université Yaoundé 2 (Cameroun)
- Assi Kaudjhis Joseph**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Yoro Blé Marcel**, Professeur Titulaire d'Anthropologie et de Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny
- N'Goran François**, Directeur de Recherche de Sociologie, Université Alassane Ouattara
- Gbodje Sékré Alphonse**, Professeur titulaire d'histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly, email : sekrealphonse@yahoo.fr, Cel : 47649099

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de Publication

Prof Brou Emile Koffi (Université Alassane Ouattara, UFR CMS) Cel. : (225) 05 92 89 93
; email : koffi_brou@yahoo.fr

Rédacteur en Chef

Konan Kouamé Hyacinthe

Rédacteurs en Chef Adjoints

Guehi Zagocky Euloge

Kra Kouadio Joseph

Correspondance : revuekafoudal@gmail.com

konanhyacinth@gmail.com

<https://www.univ-pcg.edu.ci>

Comité de lecture international

- Aboubakar Kissira**, Maitre de conférences de Géographie, université de Parakou (Benin)
- ALLA Della André**, Maître de conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Akou Loba Franck Valérie**, Maitre de Conférences, Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yao Jean Julius**, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
- Nassa Dadié Axel Désiré**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody (Côte d'Ivoire)
- Diakité Moussa**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Mazou Hilaire**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Yassi Assi Gilbert**, Maitre de Conférences de Géographie, École Normale Supérieure, (Côte d'Ivoire)
- Gnabro Ouakoubo Gaston**, Maitre de Conférences, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Dayoro Zoguehi Kevin**, Maitre de Conférences de Sociologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire) Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Kouassi Siméon**, Maitre de Conférences d'Archéologie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Moundza Patrice**, Maitre de Conférences, Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
- Kouamé Atta**, Maitre de Conférences, Anthropologie Biologique, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
- Djané Kabran Aristide**, Maitre-assistant, Socio Anthropologie Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Kessé Blé Adolphe**, Maitre-assistant, Science Politique, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)
- Koffi Yeboué Stéphane Koissy**, Maitre-assistant, Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire)

1. Note aux contributeurs

La Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly « *Kafoudal* » est fondée en 2018. *Kafoudal* est un espace de diffusion de travaux originaux des Sciences Sociales. Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES. Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche (Méthodologie) ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique). Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes et continu, sont rédigées en taille 10 (Book antiqua). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua 12 gras) 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua 12 gras italique) 1.2.1. Troisième niveau (Book antiqua 12 italique sans le gras)

1.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. SY. 2008, p. 18) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples: - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est «d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...)» - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Éditeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple : Références bibliographiques AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société, Paris, Gallimard. BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151. DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan. Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p.2-45, par exemple et non pp.2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Éviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan : Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats, Analyse des résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques Résumé : dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (y compris le titre de l'article) Introduction : doit comporter un bon croquis de localisation du secteur de l'étude pour les contributeurs géographes. Outils et méthodes : (Méthodologie/ Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes Résultats : l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans Outils et méthodes (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article ; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables. Discussion : la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages. Le plan classique est également accepté. Enfin, les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions. La Revue Kafoudal reçoit en continu les contributions et paraît deux fois dans l'année : juin et décembre. Le nombre d'instructions pour accepter une contribution est de 1 (une) au moins. Un article accepté pour publication dans Kafoudal exige de ses auteurs une contribution financière de 40 000f, représentant les frais d'instruction et de publication.

*« Les opinions exprimées dans les différents articles sont celles de leurs auteurs
et nullement de Kafoudal ».*

La revue des Sciences Sociales « *Kafoudal* »
Secrétariat : Unité de Formation et de Recherche des Sciences Sociales
Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire
ISSN : 2663-7596 Cel : +225 07 255 083 E-mail : revuekafoudal@gmail.com



SOMMAIRE

GÉOGRAPHIE

- LOBA Akou Don Franck Valéry : **INTRODUCTION A UN REGARD DE LA GEOGRAPHIE SUR LA MANIFESTATION DE LA MALADIE A CORONAVIRUS** 10-19
- KONAN Kouamé Hyacinthe & AMALAMAN Djedou Martin : **LE CODE MINIER IVOIRIEN A L'EPREUVE DE L'ORPAILLAGE CLANDESTIN : LE CAS DE FODIO, POUNGBE ET ZIEVASSO AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE** 20-30
- Antoine MOUMPELE : **LES PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LE DEPARTEMENT DE LA BOUENZA (REPUBLIQUE DU CONGO)** 31-47
- Cheikh Tidiane WADE : **REGION DE DAKAR : QUEL AVENIR POUR LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES DANS LE CONTEXTE DE L'ACTE III SUR LA DECENTRALISATION ?** 48-68
- Béh Ibrahim DIOMANDE, TRA Bi Zambélé Armand & KOUAKOU Yao Ulrich-Ferdinand : **IMPACTS DES VARIATIONS HYDROCLIMATIQUES SUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LE BASSIN VERSANT DE LA LOKA AU CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE** 69-89
- Pierre Anvo AYEMOU, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Enoc One GUEDE, Jean-Aimé Yao ASSUÉ : **EXPLOITATION AURIFÈRE ET RÉCOMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIALE DANS LA VILLE DE HIRÉ (CÔTE D'IVOIRE)** 90-104
- Sogbou-Atiory Julienne : **ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA BAISSSE DE RENDEMENTS DE MARAICHERS SUR LES PARCELLES DE CULTURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE JACQUEVILLE (SUD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)** 105-120
- COULIBALY Yaya, ASSUE Yao Jean-Aimé & ADOU Paul Venance : **DYNAMIQUE URBAINE ET CONFLITS FONCIERS DANS LA PERIPHERIE DE LA VILLE DE BOUAKE (CÔTE D'IVOIRE)** 121-136

SOCIO-ANTHROPOLOGIE

- DAYORO Arnaud Kevin : **DYNAMIQUE DES FORMES REPRESENTATIONNELLES DE LA RETRAITE ET DECOLONISATION DU SYSTEME DE RETRAITE EN CÔTE D'IVOIRE** 137-154
- Zié Abel KANE, Kando Amédée SOUMAHORO & Sylvestre TCHAN BI : **RESISTANCE À LA COMMERCIALISATION COLLECTIVE DE L'ANACARDE DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE CROYANCES AUX RITES DU PORO ET CONFLITS FONCIERS** 155-168
- BROU Affoué Lucie, DIETH Logbassi Edwige Cynthia : **ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA CONSOMMATION DU TABAC EN MILIEU SCOLAIRE** 169-179
- N'DRI Nestor Kouakou : **DYNAMIQUE DES RAPPORTS SOCIAUX INTER COMMUNAUTAIRES : LES ENJEUX DE LA COHÉSION SOCIALE AUTOUR DU FONCIER À MÉAGUI** 180-195
- Kesse Doudou Arnaud Denis, Sogodogo Allassane & Kotaki Kouabenan Bonaventure : **PERCEPTIONS DE LA REDYNAMISATION DES SERVICES POSTAUX PAR LES POPULATIONS DE JACQUEVILLE**..... 196-212
- Adou Gnangoran Alida Thérèse & Kouakou N'goran Norbert : **PRODUCTION SEMI-INDUSTRIELLE ET COMMERCIALISATION DE LA PÂTE D'ARACHIDE À ADJAMÉ "DERRIÈRE RAILS" (ABIDJAN)** 213-225

REGION DE DAKAR : QUEL AVENIR POUR LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES DANS LE CONTEXTE DE L'ACTE III SUR LA DECENTRALISATION ?

Cheikh Tidiane WADE

*Département de Géographie, U.F.R. Sciences et Technologies
UASZ, Laboratoire de Géomatique et d'Environnement, BP 523 Ziguinchor (Sénégal)*
cheikh-tidiane.wade@univ-zig.sn

Résumé

La gestion et/ou la planification urbaine pourrait faire passer, aux yeux de certains, la question du rapport ville-campagne au second rang des préoccupations. Malgré l'absence de données précises sur ce sujet, une forte diminution des surfaces agricoles disponibles est notée sur le territoire au profit notamment de lotissements. Les promoteurs immobiliers ont donc beau jeu, conduisant à une urbanisation incontrôlée et dévoreuse d'espaces, tout particulièrement d'espaces agricoles, de forêts et de zones humides naturelles. Ainsi, cet article a pour objectif d'analyser la situation des relations villes-campagnes dans la région de Dakar, Capitale du Sénégal. Les informations sont collectées à partir de sources secondaires et de statistiques disponibles (livres et Internet). Les résultats montrent que la question majeure de l'approvisionnement subit les effets néfastes de l'urbanisation galopante, de la dégradation avancée des systèmes de production de ressources rurales et du dysfonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau qui sont au cœur des interactions villes campagnes. Les rythmes de la croissance urbaine et de dépérissement des campagnes, dans un contexte politique économique de dépendance accrue et de mal développement, ont contribué à modifier profondément la nature, la gamme, l'origine géographique, les flux et les formes d'inscription spatiale de produits et biens circulant entre la ville et la campagne. Avec l'occupation rapide et anarchique des espaces destinés à l'agriculture (Niayes) et à l'élevage et des projets d'aménagement à Diamniadio et autres zones périurbaines, on assiste à une déstabilisation des relations dynamiques entre Dakar et son arrière-pays. L'étalement spatial de la conurbation de Dakar, contribue à une forte réduction des superficies agricoles rendant ainsi vulnérable les familles impliquées dans les activités agricoles comme principales sources de revenus.

Mots-clés : Dakar, approvisionnement, relations ville-campagne, urbanisation, zones périurbaines.

Abstract

In the eyes of some, urban management and / or planning could make the question of the town-country relationship a second priority. In spite of the absence of precise data on this subject, a strong reduction of the available agricultural surfaces is noted on the territory in favor of subdivisions in particular. Real estate developers therefore have good luck, leading to an uncontrolled and devouring urbanization of spaces, especially agricultural spaces, forests and natural wetlands. Thus, this article aims to analyze the situation of urban-rural relations in the region of Dakar, capital of Senegal. The information is collected from secondary sources and available statistics (books and the Internet). The results show that the major supply

issue is being negatively impacted by rampant urbanization, advanced degradation of rural resource production systems and the dysfunctional water supply systems that are at the heart of urban-rural interactions. . The rhythms of urban growth and rural decline, in a politico-economic context of increased dependence and poor development, have contributed to a profound change in the nature, range, geographical origin, flows and forms of spatial inscription. of goods and goods circulating between the city and the countryside. With the rapid and uncontrolled occupation of areas for agriculture (Niayes) and livestock and development projects in Diamniadio and other peri-urban areas, there is a destabilization of dynamic relations between Dakar and its hinterland. Spatial spread of the Dakar conurbation contributes to a sharp reduction in agricultural areas, thus making the families involved in agricultural activities vulnerable as the main source of income.

Keywords: Dakar, supplying, relationship city-countryside, urbanization, peri-urban areas.

Introduction

La ville et son arrière pays sont deux facettes d'une même réalité spatiale et socio-temporelle mue par l'accroissement de la population et des besoins d'aménagement. La circulation des ressources entre l'espace rural et les espaces urbanisés a presque toujours été perçue du point de vue particulier du ravitaillement des citadins par les ruraux. Le thème récurrent des relations villes campagnes a généralement été abordé de manière dissymétrique, tantôt par des ruralistes plus soucieux d'analyser les permanences que le changement, plus attentifs aux initiatives endogènes qu'aux influences extérieures, tantôt par des spécialistes de l'urbanisme pour qui la ville était l'indispensable moteur du développement et de la modernité, et la campagne le pourvoyeur de sa main-d'œuvre, éventuellement de ses approvisionnements (P. Pélissier, 2000, p.11 ; C. Ba, 2000, p. 7 ; J. Lombard et O. Ninot 2012, p.6). Dans bien des cas, la relation est bâtie entre des zones rurales de production opposées à des zones urbaines de consommation. Des enjeux ruraux (nourriture de masses rurales dominantes durant l'ère coloniale, poids décisif des cultures de rente, environnement de l'économie de traite tissant une armature urbaine d'escaliers et de ports) on est passé à de nouveaux enjeux urbains (C. Ba, 2000 ; p. 2).

A une nouvelle phase de croissance urbaine accélérée se sont associés des séquences de sécheresses sévères, une accentuation de la dégradation des espaces et systèmes d'exploitation, des mouvements migratoires généralisés. Selon C. Ba (2000, p. 2), cette approche dualiste occulte non seulement la relation d'interaction elle-même, mais encore la nature de l'espace de relation dans lequel s'inscrivent les lieux, les distances, les aires, les réseaux, les infrastructures, les flux, les acteurs et tous les autres phénomènes d'accompagnement d'ordre général. G. Porter (2002) cité par J. Lombard et O. Ninot (2012, p.5) a montré, en partant d'un travail d'archives et d'enquêtes personnelles menées sur plusieurs décennies, comment le

développement d'axes routiers dans les campagnes a favorisé la croissance de la commercialisation des produits agricoles, a surtout poussé les populations à se rapprocher des routes. L'amélioration de la qualité des infrastructures et des systèmes de production peut permettre aux zones rurales périurbaines d'accroître leur productivité et d'accéder au marché urbain, qui est essentiel pour le développement de ces zones, en ce sens qu'il permet à ces dernières d'avoir recours à des intrants en quantité et en qualité ainsi de passer à une agriculture subsistance à une agriculture commerciale. Les infrastructures de transport, en ce sens qu'elles contribuent à l'accessibilité, peuvent constituer un élément déterminant pour le rééquilibrage entre villes et campagnes et contribuer au réaménagement de l'espace national.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer les politiques urbaines et territoriales du Sénégal. En effet, l'Etat du Sénégal, en rapport avec les collectivités territoriales, travaille pour faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Ceci pour atteindre l'Objectif de développement durable numéro 11 qui vise à réhabiliter et à planifier les villes et autres établissements humains de manière à favoriser la cohésion communautaire et la sécurité personnelle, tout en stimulant l'innovation et l'emploi. Aussi, dans le cadre de la réorganisation territoriale et du décongestionnement, et dans le souci de mettre en œuvre la politique nationale d'urbanisation et d'habitat au Sénégal, le Gouvernement a mis en place un programme national de promotion de nouveaux pôles urbains, dénommé « programme d'accélération de l'offre en habitat social ». Les différentes réformes initiées à travers l'Acte III de la décentralisation visent à créer plus d'équité sociale et territoriale pour l'élimination progressive des disparités entre les villes et les campagnes ainsi que le renforcement des pouvoirs locaux⁶.

Ainsi, cet article a pour objectif d'analyser la situation des relations villes-campagnes dans la région de Dakar, particulièrement au département de Rufisque qui fournit près de 28% de la production horticole du pays et dont les terres font l'objet de convoitise de la part des promoteurs immobiliers.

1. Données et méthodes

1.1. Données

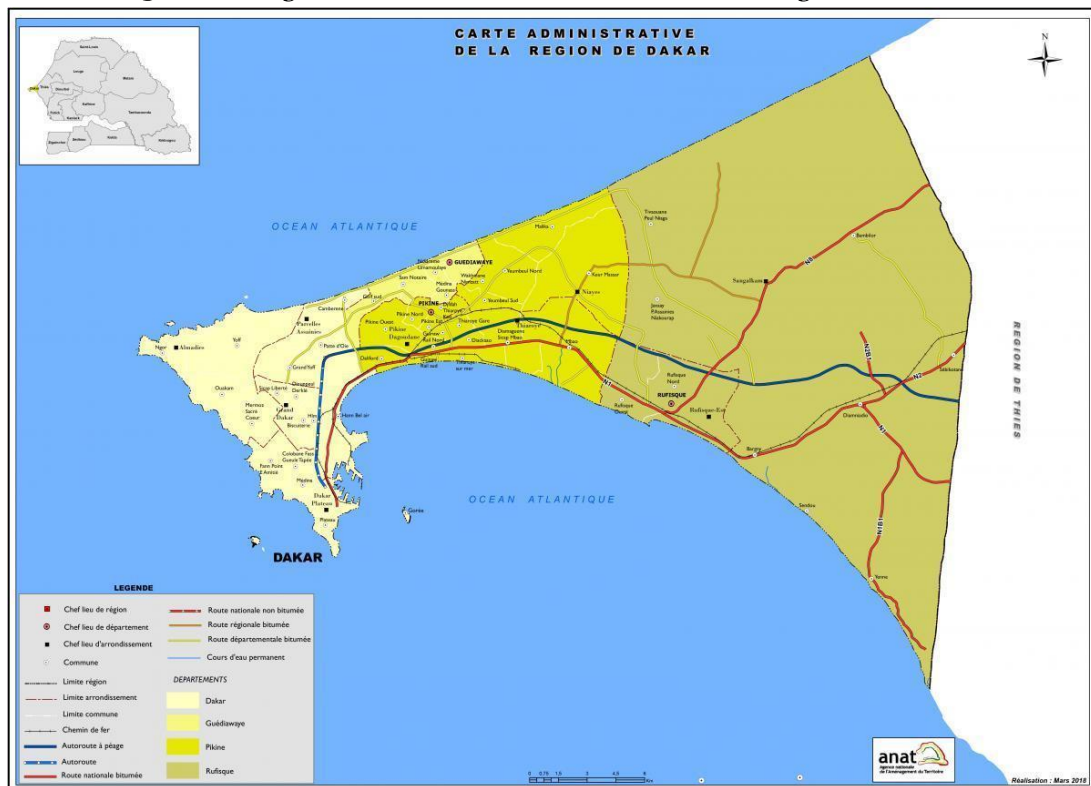
La région de Dakar s'étend sur une superficie de 550 km², soit 0,28 % du territoire national (figure 1). Située dans la presqu'île du Cap Vert, elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 de longitude Ouest et les 14° 53 et 14° 35 de latitude Nord. C'est une

⁶ L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « l'Acte III de la décentralisation » est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

Région de Dakar : quel avenir pour les relations villes-campagnes dans le contexte de l'acte iii sur la décentralisation ?

région qui est limitée à l'Est par celle de Thiès et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord, Ouest et Sud.

Figure 1 : Carte administrative de la région de Dakar



Source : Agence Nationale de l'aménagement du Territoire

La région de Dakar concentre la quasi-totalité des infrastructures d'envergure et plus du quart de la population nationale. Elle se définit comme étant la zone où les échanges de produits agricoles et halieutiques, en particulier, se déroulent sous le contrôle direct de la capitale. Le département de Rufisque, dont une grande partie des habitants travaille quotidiennement à Dakar et dont la petite zone industrielle est en fait un prolongement de la grande zone industrielle dakaroise, peut être considéré comme un satellite de la capitale. Dans les environs de l'agglomération dakaroise, les activités des producteurs sont tournées vers la satisfaction des besoins des populations de la région (cas des maraîchers de Sangalkam, Sébikhotane, des pêcheurs de la Petite Côte jusqu'à Yenne).

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Territorial de la zone Dakar-Thiès-Mbour propose un schéma d'organisation et d'occupation de l'espace basé sur l'articulation des infrastructures et la décongestion de l'agglomération de Dakar. Pour les années à venir, le schéma prévoit le développement économique du territoire, anticipe les dynamiques urbaines et spatiales et promeut une gestion durable de l'environnement et la préservation des écosystèmes sensibles de la zone. Cela devrait se traduire par de grandes zones d'affectation du sol (urbaines, activités économiques, agricoles, touristiques et conservation). C'est ainsi que le département

de Rufisque est essentiellement considéré comme un territoire voué à l'urbanisation (zone d'extension urbaine, accueil des nouveaux arrivants, développement de nouveaux pôles urbains), au détriment des espaces agricoles.

1.2. Méthodes

Ce travail repose sur deux parties: la collecte de données auprès des acteurs et l'analyse de documents. Pour la collecte des données, une recherche documentaire multidisciplinaire et des entretiens semi-structurés ont été conduits avec les parties prenantes. Les articles scientifiques ont été explorés dans différentes bases de données afin de couvrir une série de documents non publiés (livres, rapports, mémoires, thèses, articles, etc.) sur les questions des relations villes-campagnes et de l'agriculture périurbaine à Dakar. Cet examen approfondi de la littérature nous a permis de collecter diverses données et informations disponibles sur le problème de l'agriculture périurbaine au Sénégal et dans les zones où des études similaires ont été menées. Enfin, pour compléter la base de données, des entretiens ont été menés avec certains acteurs institutionnels et non institutionnels du problème des relations villes campagnes et de l'agriculture périurbaine.

Durant la pandémie, nous avons profité du travail en ligne pour interagir avec des producteurs et quelques personnes ressources du Conseil Départemental de Rufisque pour le recueil de données par le moyen d'un questionnaire en ligne créé à partir de Google formulaire. Le questionnaire est partagé sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, LinkedIn, Messenger) et par courrier électronique. La population cible était constituée de personnes ressources sachant lire et écrire et communiquant correctement par le moyen d'internet. Le choix des individus tient compte de leurs activités, responsabilités et engagements actuels liés à la réponse à la COVID19, au secteur socio-économique, à la planification et à l'élaboration des politiques au niveau national. Tout ce travail a été facilité par feu Galaye Seck qui a une expérience de plus de 30 ans dans le secteur agricole en zone périurbaine. Il était membre du Conseil départemental de Rufisque.

L'utilisation de ces entretiens a permis de sonder l'opinion des répondants et de clarifier leur interprétation des problèmes. Les autres sources de données comprenaient les rapports de consultants, les documents de planification stratégique, les lois et les documents de politique. Un certain nombre d'études de consultants ont été achevées pour la zone d'étude et cette riche base de données est disponible pour examen. Ces rapports ont vérifié les données de l'interview. La méthode de recherche a produit une riche gamme d'opinions de différentes parties prenantes.

2. Résultats

2.1. Activités agricoles à Dakar

Les fonctions vitales de l'activité agricole en ville participent à son maintien et à son développement malgré les contraintes auxquelles elle se trouve confrontée. Et dans le cas des villes comme Dakar, ces fonctions sont notamment l'enjeu alimentaire (le maraîchage approvisionne la ville à plus de 90 % de sa consommation en fruits et légumes), l'insertion des groupes sociaux (l'activité maraîchère est menée par des personnes provenant de l'exode rural et ne disposant pas d'autres qualifications pour mener une activité professionnelle), la participation à l'assainissement de la ville (la réutilisation des eaux usées, les composts effectués à partir des déchets et utilisés comme engrais organique), la création d'espace vert (ceinture verte aux alentours des artères (Technopole, Dalifort...))

La production agricole de la région est dominée par l'horticulture (maraîchage et floriculture) et dans une moindre mesure par l'élevage. 3000 exploitations agricoles y sont recensées, représentant notamment 30% de la production maraîchère du Sénégal et une part significative de l'aviculture intensive (poulets de chair et poules pondeuses)⁷. Le poids de la production dans la consommation alimentaire des ménages de la région de Dakar reste difficile à estimer.

La production maraîchère, l'arboriculture fruitière, l'horticulture ornementale, l'aviculture (poulets, œufs) et l'élevage (bovins, petits ruminants et porcins) jouent, au côté de la pêche un rôle significatif dans l'économie régionale et la sécurité alimentaire et la dynamique des relations villes campagnes.

A partir des exploitations réparties sur plusieurs sites de la région de Dakar on constate que les activités agropastorales sont très diversifiées avec des types d'agriculteurs hors-sol (micro jardiniers, éleveurs avicoles, ovins et caprins mais aussi bovins et porcins); des types d'agriculteurs de pleine terre (maraîchers, arboriculteurs, riziculteurs, éleveurs bovins et caprins) et des types d'agriculteurs spécifiques (floriculteurs et pêcheurs). Cette typologie a montré aussi une agriculture dynamique, malgré la pression de l'urbanisation, avec un accroissement du nombre de nouveaux producteurs au fil des ans et surtout à partir des années 1994-2000. Donc, l'exode rural que connaît le pays depuis le début des cycles de sécheresse en 1973, le chômage et la paupérisation renforcent l'attraction de l'activité agricole aussi bien pour des citoyens de longue date que pour de nouveaux arrivants (GRDR, 2015, p. 17).

La production maraîchère de la région de Dakar représenterait 30% de la production nationale et occupe de nombreux actifs, intermédiaires et détaillants. Les zones de production se concentrent dans les départements de Rufisque (grande Niaye), Pikine (Niaye de Yeumbeul...) et Guédiawaye (Cambérène...). Les données sur les

⁷<http://www.pctidakar.org/wp-content/uploads/2013/09/Etude-de-vuln%C3%A9rabilit%C3%A9-de-la-r%C3%A9gion-de-Dakar-face-au-CC.pdf>

niveaux de production sont relativement rares et contradictoires. Ba (2010) cité par le (GRDR, 2015), sur la base d'une enquête réalisée sur un échantillon de 90 producteurs pratiquant le maraîchage dans la région, établit que la production de tomates, laitues, choux pommés, menthe, oignons, betteraves et patates douces occupe une place de premier ordre. Les services statistiques, qui ne comptabilisent souvent pas l'ensemble des producteurs, indiquent qu'en 2008, les spéculations qui ont occupé les plus grandes superficies en région de Dakar sont le haricot vert (25,6%), le chou pommé (22,8%) et la tomate cerise (11,7%). Ces trois seules cultures totaliseraient à elles seules 60% de la superficie totale emblavée. La tomate cerise et les haricots sont pour l'essentiel destinés à l'exportation vers l'Europe et ne suivent pas ces circuits de commercialisation. Les autres productions sont écoulées via des réseaux d'intermédiaires sur les marchés de gros de la région (Thiaroye, Pikine, Diamaguene, Patte d'oie...). Elles sont ensuite distribuées via un réseau très fourni de détaillantes, implantées dans tout le territoire et dans tous les quartiers urbains de Dakar.

2.2. Enjeux d'une urbanisation galopante

Depuis 2008, on constate une mutation géographique majeure, à savoir la transition urbaine mondiale de ces dernières décennies. La population rurale serait actuellement autour de 3,3 milliards d'individus soit un peu moins de la moitié de la population mondiale. Près de 700 villes nouvelles, hébergeant plus de 250 millions d'habitants, se sont créées depuis les années 1990⁸. Les mégapoles grossissent, s'étendent, accroissent leur emprise tant en termes d'infrastructures et de bâti qu'en termes de réseaux et de mobilités (notamment pendulaires), sur l'espace rural environnant. Elles consomment donc l'espace, parfois même les plus riches terres agricoles, en grande quantité⁹.

L'urbanisation rapide pose des défis de logement et d'alimentation à la communauté internationale dans son ensemble et particulièrement aux pays en voie de développement. Phénomène universel, elle a connu une accélération particulière dans les pays du Sud. La différence de niveau de développement économique entre milieux et la recherche d'emploi, de débouchés et d'une vie meilleure provoque surtout l'exode des jeunes vers les villes. La conséquence est une urbanisation galopante et anarchique. D'ici 2030, la population mondiale augmentera de 3 milliards d'individus, dont 95 % dans les pays en développement, la production de nourriture devra doubler, et celle des déchets et effluents sera multipliée par quatre dans les villes (M.G. Conchita et al, 2010, p.2). Ces tendances et leurs impacts potentiels, tout comme le défi que pose la gestion de ces impacts, seront

⁸ https://www.lemonde.fr/planete/article/2008/10/23/depuis-2008-la-moitie-de-l-humanite-vit-en-ville_1110191_3244.html

⁹<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article219>

particulièrement prononcés dans les régions en voie d'urbanisation rapide, comme l'Afrique subsaharienne (L. J. A. Mougeot et P. Moustier, 2004, p.12 ; P. Moustier et A.S. FALL, 2004). Ces impacts peuvent affecter durablement les villes sénégalaises si rien n'est fait.

En effet, la population urbaine du Sénégal en 2013 est estimée à 6 102 800 habitants, soit un taux d'urbanisation de 45,2% contre 54,8% de ruraux. Or en 2002, le pays comptait 59,3% de ruraux contre 40,7% de citadins (RGPHAE, 2013 ; p. 253). Rappelons que le taux d'urbanisation du Sénégal est passé de 34 % en 1976 à 39 % en 1988, 40,7 % en 2002 et 45,2% en 2013. Ce niveau cache des disparités importantes entre les différentes régions du Sénégal. La région de Dakar concentre près de la moitié (49,6%) de la population urbaine du pays suivie de celle de Thiès (14,3%). Kédougou enregistre la proportion la plus faible de la population urbaine (0,6%) (RGPHAE, 2013, p. 253).

Avec un taux d'urbanisation de 96,4%, Dakar se caractérise par une urbanité très poussée. La capitale concentre la plus forte densité de population, les services, les infrastructures, le pouvoir décisionnel et les richesses. L'importance de l'attractivité de Dakar s'apprécie au regard de la densité de population extrêmement élevée de la région. En effet, la région de Dakar reste la plus peuplée avec ses 3 139 325 habitants et présente une densité exceptionnelle de 5739 habitants au kilomètre carré (habitants/km²), alors que la densité moyenne du pays est de 69,0 habitants/km² (RGPHAE, 2013 ; p.261)-

La région de Dakar est une conurbation qui s'est développée très rapidement, sous l'effet combiné de la croissance naturelle de sa population et de son rôle de principal carrefour économique et de zone d'accueil de migrants. L'espace contraint de sa situation de presqu'île, ajoutée à l'urbanisation de la région non maîtrisée, crée une enclave qui amplifie les dysfonctionnements urbains et la pression foncière sur les zones naguère utilisées pour l'agriculture et l'élevage.

À l'échelle de la région, les espaces boisés, agricoles et vacants qui représentaient 80% de la superficie du territoire en 1980, occupent aujourd'hui moins de 55%. Au même moment, la superficie occupée par l'habitat et la voirie a été multipliée par 4. Elle atteint aujourd'hui près de 40 % de la surface régionale dakaroise. Au niveau du département de Rufisque, la superficie en bâti a été multipliée par 2,4 entre 2002 et 2014 (12 ans). Dans la grande Niaye de Rufisque enfin, la superficie en bâti a été multipliée par 2,4 en 25 ans (de 1978 à 2003), alors que les dunes et leur végétation disparaissaient (GRDR, 2015, p.14). L'aménagement du Pôle urbain nécessitera inévitablement une diminution considérable de la biodiversité et par conséquent des espèces végétales du milieu. Pourtant l'arbre et plus globalement la végétation urbaine contribue à l'amélioration de la qualité de la vie des citadins de par leurs propriétés physico-chimiques, biologiques ou leur fonction paysagère. Il convient dès lors d'accorder une place importante à l'arbre dans le plan d'aménagement

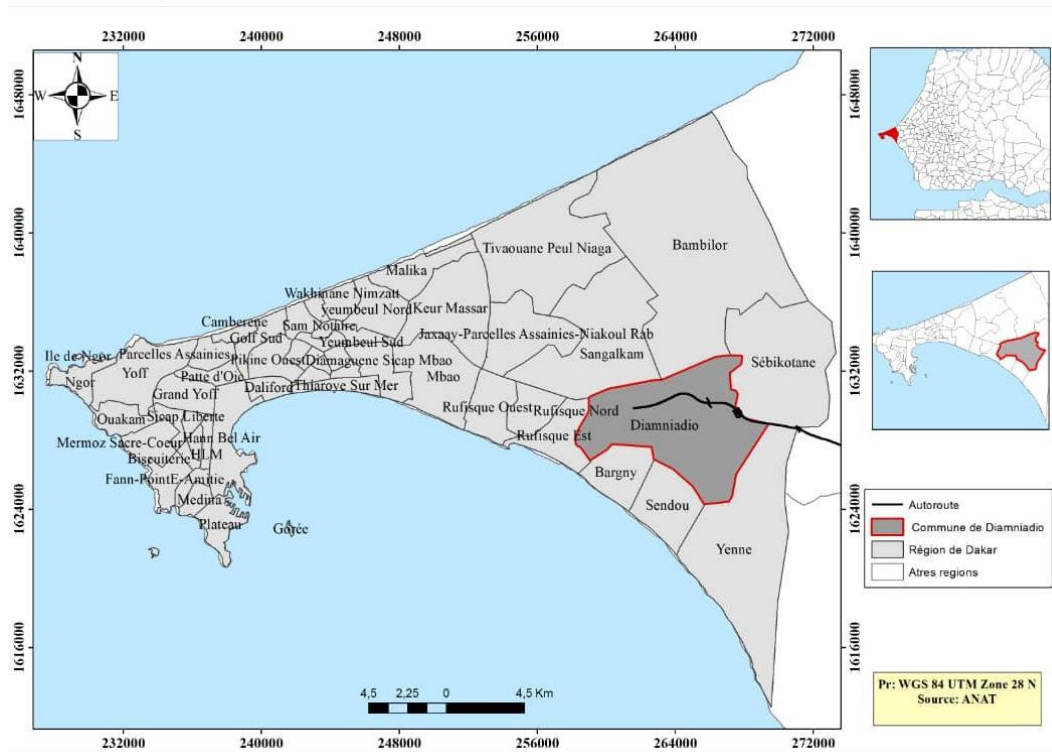
malgré les contraintes qu'il peut engendrer sur les infrastructures à cause de la présence de l'eau et de la nature gonflante du sol du site.

2.3. L'axe Dakar Diamniadio, un exemple pertinent des mutations des relations villes-Campagnes

Face à l'avenir, la conurbation de Dakar se trouve confrontée à un double défi : d'abord, une expansion démographique forte et une croissance urbaine élevée, qui supposent une augmentation continue de l'effort de production. Ensuite, la fin des espaces à conquérir, qui remet en cause le modèle d'agriculture fondé sur une occupation toujours renouvelée de terres entraînant une forte mutation des campagnes. Autant pour améliorer le niveau de vie des couches pauvres et améliorer du coup son capital humain que pour relever le défi né de l'évolution démographique, le maintien des espaces agricoles apparaît à terme comme une nécessité. Si les réponses ressortent de choix et de décisions politiques, nous pouvons, face à ces enjeux, formuler quelques observations, nourries d'expériences, et qui peuvent constituer autant de pistes de recherches pour l'avenir. Comment peut-on promouvoir l'agriculture en accaparant les terres à vocation agricole au profit de l'urbanisation ?

L'attractivité de la ville de Dakar combinée à une mauvaise maîtrise de l'urbanisation a produit des contrecoups négatifs liés principalement au déséquilibre du tissu urbain, aux problèmes de mobilité urbaine, aux difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité, à l'insalubrité, à l'occupation de zones à risques, à l'existence de quartiers irréguliers, au déficit d'assainissement et aux difficultés d'accès au logement. Pour les autorités, l'enjeu est de créer un nouveau urbain pour améliorer le cadre de vie des populations. Ainsi des stratégies in-situ de réorganisation du tissu urbain et d'amélioration de la mobilité urbaine, la promotion des pôles d'expansion urbaine et économique dans la périphérie de l'agglomération et des pôles d'équilibre devraient contribuer à atténuer la pression urbaine qui s'exerce sur Dakar. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre les aménagements à Diamniadio (Figure 2).

Figure 2 : Carte de situation de la commune de Diamniadio



En effet, le pôle urbain de Diamniadio est constitué des communes de Diamniadio, Bargny, Sendou et Sébikotane. C'est un territoire carrefour, zone de transition entre l'agglomération dakaroise et le reste du pays. Il se structure autour du projet de « pôle urbain de Diamniadio », du port minéralier de Bargny et des projets de développement industriel envisagés. En 2013, le pôle de Diamniadio comptait près de 100 000 habitants¹⁰. Avec les projets structurants prévus dans cette zone et l'existence de superficies urbanisables, ce pôle va probablement connaître une croissance démographique et économique rapide. Dans le périmètre du pôle urbain de Diamniadio, il est prévu d'accueillir près de 300 000 habitants (ANAT 2015, p. 20). Dans le cadre du niveau dispositif de l'aménagement du territoire, sa fonction essentielle sera de contribuer à la décongestion de la métropole dakaroise en offrant des services au public et aux entreprises et en favorisant la création d'activités économiques, d'emplois et la construction de logements. Ainsi, pour permettre à ce pôle de contribuer efficacement au décongestionnement de l'agglomération dakaroise, les objectifs prioritairement visés sont : (i) de renforcer les équipements ; (ii) d'assurer une gestion adaptée des risques sur l'environnement et sur les populations ; (iii) de lutter contre les risques de bidonvilisation ; (iv) de promouvoir le développement économique ; (v) et d'améliorer la gouvernance territoriale. La Zone Économique Spéciale constituera une plate-forme multifonctionnelle pour l'essentiel des activités productrices de revenus (industrie, artisanat, confection,

¹⁰ <http://www.unefamilleuntoit.gov.sn/fr/content/pole-urbain-de-diamniadio>

équipements, infrastructures, etc.). Elle s'inscrit dans la volonté d'inciter les entreprises à délocaliser et diversifier leurs activités hors de la capitale et à attirer de nouveaux investisseurs. Aussi, l'ambition du Sénégal est d'ériger dans la zone de Diamniadio un pôle de développement sportif doté d'infrastructures modernes, polyvalentes, fonctionnelles et aptes à abriter des compétitions nationales et internationales d'envergure.

Si le Pôle urbain de Diamniadio a pu voir le jour, c'est qu'il a bénéficié de terres du domaine national situées sur des communes limitrophes au nom de la déclaration d'utilité publique. Ces collectivités territoriales restent donc acteurs privilégiés et devraient bénéficier des retombées positives liées à l'implantation de la nouvelle ville, en l'occurrence un développement économique et infrastructurel. Ceci, au nom du principe de ville inclusive et équitable et au nom de la mixité fonctionnelle et sociale locale développés par la Délégation Générale à la Promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose.

Donc, face à l'étouffement supposé de Dakar, le département de Rufisque est essentiellement considéré comme un territoire voué à l'urbanisation (zone d'extension urbaine, accueil des nouveaux arrivants, développement de nouveaux pôles urbains), au détriment des espaces agricoles. Le PDU de Dakar à horizon 2035 propose une structure urbaine pour l'agglomération de Dakar de demain et intègre la préservation d'espaces agricoles¹¹. Les outils de planification en vigueur proposent un plan d'occupation des sols pour la région de Dakar avec l'ambition de conserver une ville compacte. La structure urbaine proposée pour 2035 se caractérise par : (i) une structure urbaine multipolaire avec de nouveaux pôles urbains Diamniadio et Daga Kholpa (dont seulement 2% se situera sur la commune de Yene), en plus du pôle urbain historique du Plateau ; (ii) un maillage routier (réseau autoroutier et de routes urbaines) pour relier les centres urbains et autres foyers importants ; (iii) la réduction de l'urbanisation dans les zones à risque, telles que les zones inondables pour garantir un accès des habitants à des conditions de vie décentes et permettre d'assurer les services publics ; (iv) la préservation de la zone des Niayes¹² et des forêts classées afin d'assurer l'infiltration des eaux de pluies et la recharge des eaux souterraines et ainsi atténuer la décharge des eaux de

¹¹ <https://pdudakar.sec.gouv.sn/PDU-Dakar-et-environs-a-l-horizon-2034.html>

¹² Les Niayes constituent d'anciennes vallées enserrées entre les systèmes dunaires. Il est important de noter que dans les interdunes, la nappe relativement superficielle avait permis le développement et la survivance d'une végétation forestière. Les Niayes sont définies comme des dépressions interdunaires plus ou moins inondées par les pluies et surtout par la nappe phréatique des sables quaternaires, et qui s'étendent derrière le cordon des dunes littorales depuis Dakar jusqu'à l'embouchure du Sénégal. Aujourd'hui avec l'assèchement de ces dépressions et les pressions foncières une intense activité agricole se développe autour des cuvettes.

ruissellement ; (v) la présence de ceintures vertes qui entourent l'agglomération urbaine.

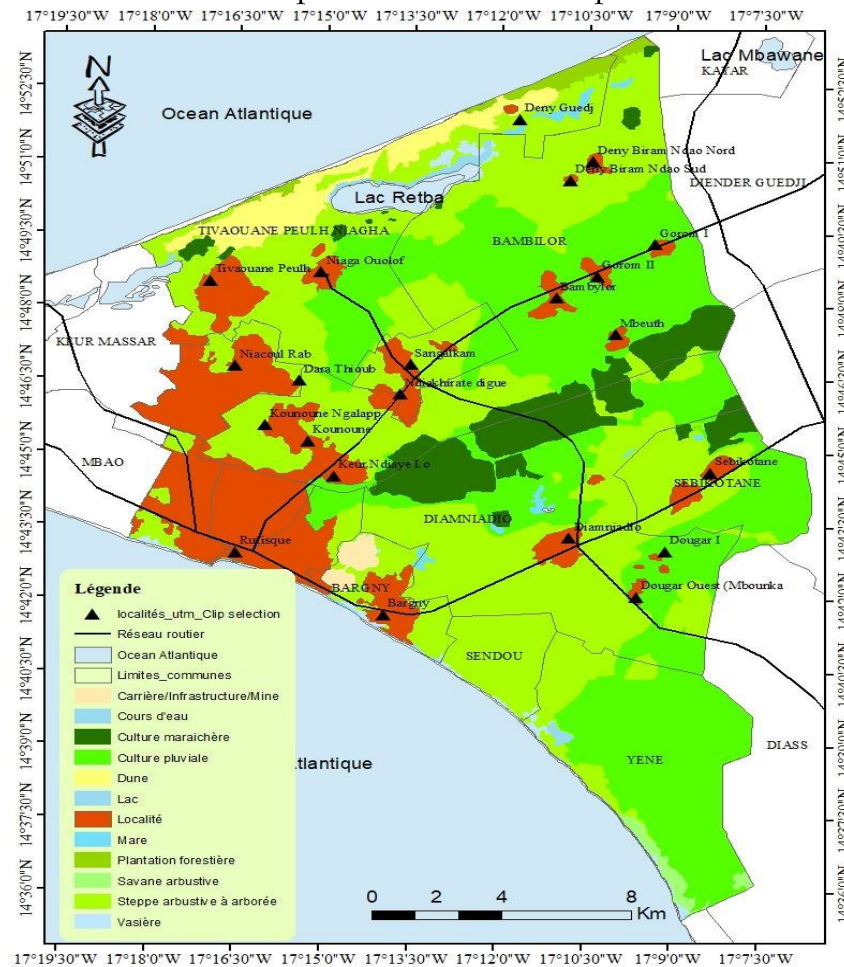
Le schéma d'aménagement du Pôle Urbain de Diamniadio (PUD) qui a été retenu repose sur le principe de la mixité urbaine (mixité fonctionnelle et mixité sociale) qui allie équipements, services, activités et logements. Le tout structuré par une voirie qui organise la disposition de l'espace. La connexion entre Diamniadio et l'agglomération est déjà facilitée par la mise en service de l'autoroute à péage qui contribue à la fluidité des déplacements entre Dakar et le reste du pays. Cette desserte sera renforcée par le projet de prolongement de la Voie de Dégagement Nord et de mise en place d'une ligne de chemin de fer Dakar-Aéroport International Blaise Diagne. Actuellement, pour permettre à ce pôle de mettre à profit ses atouts et contribuer ainsi au désengorgement de l'agglomération dakaroise, il est essentiel de le doter d'équipements structurants pouvant répondre à la demande des populations et des acteurs économiques. La construction du Centre international de Conférence de Abdou Diouf et le projet de deuxième université de Dakar rentrent dans ce cadre. Pour renforcer l'attractivité de ce pôle, il est proposé de promouvoir l'émergence d'un grand pôle administratif et d'un grand campus universitaire et le renforcement des équipements socio-économiques par la construction d'un hôpital général de niveau 1 et d'un marché d'intérêt national. Ces équipements permettront, d'une part, de créer des échanges entre Diamniadio et la banlieue, ce qui aura comme impact de réduire les flux découlant du mouvement pendulaire Dakar-banlieue et, d'autre part, de faire face à la pénurie de réserves foncières et à la cherté de la location à Dakar. La réalisation de ces équipements va favoriser la délocalisation d'activités vers cette zone ainsi que l'installation de nouvelles populations.

Mais le processus d'urbanisation de Diamniadio est source d'inquiétudes pour les activités agro sylvo pastorales de la zone pouvant aboutir à une insécurité alimentaire. L'agriculture est l'un des premiers leviers stratégiques sur lesquels comptent s'appuyer les pouvoirs publics pour l'émergence du Sénégal. Or, l'axe Sébikotane, KeurNdiaye Lô, en passant par Diamniadio regorge des terres à fort potentiel agricole. La singularité de cette région provient de conditions bioclimatiques, pédologiques et hydriques exceptionnelles. Les sols sont argilo-limoneux et sont riches en matière organique (autour de 2%) (C.T.Wade, 2008, p. 60). La présence de l'eau est au centre du développement des terroirs et rythme l'essentiel des activités productives au niveau du littoral. L'eau est l'élément vital pour la réussite des cultures légumières et l'arboriculture. Cette ressource est présente sous toutes ses formes. La nappe phréatique est affleurante à sub-affleurante. Les eaux de surface sous forme de bassins de rétention sont relativement abondantes même si les conditions d'accès à l'eau pour les producteurs locaux sont contraignantes à cause d'un manque de moyens. Les

agriculteurs en profitent alors pour cultiver certaines espèces sans arrosage mais souvent la baisse rapide des nappes d'eau imposera une irrigation supplémentaire. Le développement et la diversification des cultures maraîchères sont tels qu'aujourd'hui, plusieurs types de plantes sont cultivés dans la région et ceci en fonction des influences des facteurs physiques. C'est une région qui présente l'avantage de pouvoir produire aussi bien les variétés tropicales (Patate douce, Piment, Gombo...) que les variétés des latitudes tempérées (Chou, Pois, Fraise, Tomate, Melon, Oignon, Pomme de terre, Carotte...) (C.T.Wade, 2008, p.144). Ces conditions agro pédologiques faisaient jadis de l'espace de Diamniadio une zone à vocation maraîchère et horticole.

Avec l'urbanisation galopante et l'effet structurant de l'autoroute à péage, les lotissements se multiplient, souvent de façon anarchique. Pour lutter contre les inondations et favoriser le désengorgement de Dakar, il est prévu la construction dans l'immédiat de 15 000 logements sociaux et l'aménagement de quatre arrondissements à vocation sportive dans le site de Diamniadio. L'installation des Cités immobilières et des Sociétés industrielles sur des terres aussi fertiles que celles de Diamniadio, cachent difficilement le paradoxe ambiant dont sont empreintes les politiques d'aménagement au regard des orientations du développement socio-économique du pays. En même temps, les transactions foncières s'intensifient malgré l'appartenance des terres au domaine national dont le régime juridique consacre leur inaliénabilité, n'accordant aux affectataires qu'un droit d'usage et non de propriété.

Figure 3 : Carte de l'occupation des sols du département de Rufisque



Dans un contexte où les terres agricoles deviennent de plus en plus rares, où l'accès à l'eau demande des moyens toujours plus élevés, les femmes et les jeunes multiplient les expériences professionnelles à la fois rurales et urbaines. Ils convoitent déjà les emplois futurs qui émergeront du projet de ville. En effet, les jeunes, qui sont de loin majoritaires sur le territoire d'étude, perçoivent de façon négative le concept de paysan, dévalorisé par de multiples connotations : techniques archaïques, très faibles revenus, forte sujétion aux aînés, sujétion des femmes. Avec la mise en œuvre du pôle urbain de Diamniadio, l'activité agricole sera durement affectée. Même si les agriculteurs ne doutent guère de l'importance du pôle, ils souhaitent pérenniser leurs activités. Mais les zones de cultures se réduisent de jour en jour sous l'avancée implacable des habitations et des infrastructures.

Dans le contexte d'une urbanisation galopante, les tendances prouvent que l'agriculture n'est pas exclusivement une stratégie de survie de plus pauvres mais aussi un investissement lucratif pour les riches citadins et un moyen de s'adapter et d'atténuer les effets des changements climatiques. Il faut surtout faire avec le manque de moyens qui favorise l'agrobusiness avec ses impacts sur les capitaux naturels et humains et la cadre de gouvernance. En effet, les petits producteurs

doivent s'adapter à de nouvelles exigences territoriales avec l'avancée du front urbain et socio-économiques occasionnant une disparition des entreprises agricoles familiales au profit de l'agrobusiness. Cette situation a contribué à l'émergence d'un nouveau type de producteur capable de répondre aux exigences du marché international, par le développement dans la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit : (i) de Groupement d'Intérêt Economique ou regroupements de petits producteurs (ayant perdu leur contrat d'approvisionnement), autour de structures de production financées et encadrées par des projets et/ou structure de financement ; (ii) des producteurs intermédiaires ayant les moyens financiers et techniques nécessaires pour mener des activités de production d'exportation et employant les petits producteurs ayant perdu leur contrat avec les exportateurs. Aussi, ceux qui ne sont pas en mesure de répondre aux exigences du cahier des charges relatives à la qualité des produits sont de moins en moins sollicités par les exportateurs et exclus de la chaîne d'approvisionnement en tant que cocontractant des exportateurs. De ce fait, ils cherchent du travail au niveau des grands périmètres, qui les emploient comme ouvriers agricoles temporaires ou permanents.

Dans certaines localités du département de Rufisque, les femmes et quelques migrants guinéens continuent de s'occuper de l'écoulement des produits horticoles achetés dans d'autres terroirs. Ces produits sont vendus dans les marchés de Rufisque et de Castor à Dakar. Par ailleurs beaucoup d'anciens maraîchers affectés vont chercher du travail ailleurs comme à la Société d'Exportation des Produits Agricoles et Maraîchers spécialisée dans la production et d'exportations de fruits et légumes. Cette usine emploie aussi de la main d'œuvre locale des villages de Keur Ndiaye Lo, de Keur Daouda Sarr et de Kounoune mais également des employés venant de Rufisque. Les populations cherchent du travail dans d'autres Petites et Moyennes Entreprises comme « Soleil Vert » spécialisé dans la production et l'exportation de mangues, melons et haricots verts et au niveau de la Chaîne de Distribution Alimentaire (CDA) de Sébikotane. La société CDA de la famille Filfili à Sébikotane est spécialisée dans la fabrication, l'importation et la distribution de produits alimentaires au Sénégal et dans l'Afrique de l'Ouest. Des familles d'origine libanaise, installées à Sébikotane depuis le début du XX^{ème} siècle ont progressivement investi dans l'agro-business et dans l'agro-alimentaire. Des emplois saisonniers sont créés chaque année. Les jeunes qui ne parviennent pas à trouver du travail sont souvent des candidats au départ vers l'Europe via les pirogues et/ou la Libye via Agadez au Niger.

La redynamisation de Bud Sénégal¹³ dans un nouveau site pourrait donner une certaine dimension à l'agriculture. C'est vers les années 1970 que cette superficie de

¹³ BUD-Sénégal est une société de maraîchage industrielle créée en 1972 et liquidée en 1979. Fondée en 1972, elle employait en saison trois mille travailleurs et l'on estimait à dix-huit mille le nombre des personnes vivant de leurs salaires.

plus de 1000 hectares était le lieu de rencontre des chercheurs d'emplois du Sénégal. L'exploitation de BUD Sénégal jouait un rôle important sur le capital humain en employant entre 3500 à 4000 personnes. On y cultivait des spéculations destinées à la fois, à la consommation locale et à l'exportation. La production annuelle de cette exploitation était estimée à 12000 tonnes dans ces terres fertiles de Bud Sénégal.

L'aménagement de nouveaux périmètres irrigués avec des eaux retraitées amenées de la ville et enrichis par des composts issus du recyclage des déchets organiques urbains, dans le cadre d'éco villages où pourraient être installées des familles déplacées des zones à risque, et où elles pourraient pratiquer une agriculture écologiquement intensive à but auto-alimentaire et sans doute aussi commercial.

3. Discussion

Dans le contexte d'une urbanisation galopante, les activités agropastorales périurbaines jouent un rôle croissant pour approvisionner les villes. Ces activités contribuent à la création d'emplois et « procurent aux citadins qui s'y consacrent l'essentiel de leur revenu » (P. Moustier et al, 1999, p 6). Compte tenu des aménagements dans les zones périurbaines et des fortes mutations spatiales, l'agriculture périurbaine reste un secteur précaire. La région de Dakar est encore une zone de production agricole importante du pays malgré l'extension urbaine qu'a connue la presqu'île au cours des dernières décennies. L'agriculture périurbaine profite des espaces naturels et des Niayes difficilement constructibles encore disponibles (A. Mbaye, 1999, p. 8).

Plusieurs contraintes entravent le développement de l'agriculture et pourraient même remettre en cause sa présence sur le territoire à moyen terme. Le taux de croissance démographique de 4% par an que connaît la région depuis plusieurs décennies, associée à une urbanisation incontrôlée conduit à une forte extension du tissu urbain bâti (A.Ba et P. Moustier, 2010, p. 914). Les terres cultivées de la région de Dakar sont en régression et représentent 25% de la surface totale de l'agglomération alors qu'elles étaient de 45% en 2015 (PDU Dakar Horizon 2035). Cette tendance qui corrobore l'avancée de l'urbanisation n'a pas épargné la zone d'influence d'autant plus qu'elle renferme ou est en contact direct avec plusieurs projets ou aménagements structurants grands consommateurs d'espaces (Aéroport International Blaise Diagne, Pôle Urbain, Centrale à charbon, Port minéralier, Infrastructures routières). Les dynamiques actuelles de cet espace rural se construisent autour d'enjeux urbains, politiques, environnementaux et territoriaux. L'interface est un enjeu urbain majeur en tant que territoire de déploiement de grands projets d'infrastructure et la zone économique spéciale qui le jouxte, le pôle urbain de Diamniadio et les infrastructures routières comme l'autoroute à péage qui va connecter Dakar-Thiès-Mbour. Selon M.C.Ngom et al (2017. 37) l'État veut faire de cet espace un levier de développement économique de l'aire métropolitaine

grâce à l'aménagement de nouvelles centralités urbaines. Il est évident que ces grands projets urbains affectent l'environnement de l'interface, à cause de leurs méthodes modernes de culture.

La forte pression urbaine engendre une demande importante en logements construits par les sociétés immobilières et les particuliers (40 000 logements y sont prévus). Ainsi le foncier agricole se retrouve de plus en plus sous la pression de l'immobilier. À cela s'ajoute la problématique de l'insécurité foncière des exploitations agricoles, la majorité des petits exploitants urbains ont hérité des terres selon le droit coutumier et ne possèdent pas de titres de propriété.

L'urbanisation à elle seule ne justifie pas le recul de l'agriculture. En effet, d'autres menaces pèsent également sur son avenir. L'appauvrissement des sols et l'accès difficile à l'eau et aux intrants ont été soulignés par plusieurs auteurs (C. Ba, 2002 ; I. Cissé et S.T. Fall, 2001 ; p.58 ; C.T. Wade. 2008, p. 51). En situation de précarité et dans un souci de maintenir l'activité, des exploitants s'approvisionnent en eau auprès de la SDE et cela engendre une forte augmentation des coûts de production. D'autres par contre se rabattent sur les eaux usées pour alimenter en eau les cultures (S. Niang, 1999, p.108), ce qui présente des réductions de coût de production puisqu'elle est gratuite et riche en matières organiques, nitrates et phosphates¹⁴, mais fait aussi peser des risques sur les exploitations, par sédimentation de mares et aussi sanitaires (M.L. Ndiaye et al. 2006 p. 14;).

Face à l'avancée du front urbain et des restrictions durant la pandémie qui a affecté l'économie sénégalaise, les circuits d'écoulement des produits de l'agriculture périurbaine ont été fortement perturbés du fait des restrictions de mobilité, de la restriction des horaires d'ouverture des marchés et de la fermeture des restaurants. L'adhésion populaire aux premières mesures de lutte contre la pandémie a donc fait que toutes les restrictions proposées ont été acceptées : couvre-feu, régulation plus stricte des marchés hebdomadaires surtout au niveau de la banlieue ; fermetures des commerces non essentiels, interdiction de certains modes de transports et limitation du nombre de passagers dans d'autres, interdiction des déplacements interurbains affectant du coup les rapports ville-campagnes, et même la fermeture des lieux de culte, etc. Toutes ces mesures étaient prises simultanément, et avaient commencé à causer des dégâts économiques et sociaux. En conséquence, de nombreux producteurs maraîchers de Lendeng, Bargny, Sangalkam et Yenne au niveau du département de Rufisque ont pris des mesures afin de réduire leurs activités avec notamment une baisse des surfaces cultivées et une réduction de la main d'œuvre. Une partie des fonds destinée à la production maraîchère est utilisée pour l'alimentation de leur famille et l'achat de produits de base. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME), particulièrement actives dans la transformation des

¹⁴UN-Water. (2006). Coping with water scarcity : A strategic issue and priority for system-wide action, UN-Water.

produits du terroir, rencontrent des problèmes d'approvisionnement en matières premières et sont confrontées à des soucis de trésorerie. Elles sont menacées d'endettement, de pertes d'emplois et de faillite. L'impact économique est réel et peut avoir des conséquences dévastatrices à long terme.

Conclusion

En partant de l'exemple de Dakar, on remarque que la question majeure de l'approvisionnement subit les effets néfastes de l'urbanisation galopante, de la dégradation avancée des systèmes de production de ressources rurales et du dysfonctionnement des systèmes d'approvisionnement en eau qui sont au cœur des interactions villes campagnes. Les rythmes de la croissance urbaine et de dépérissement des campagnes, dans un contexte politico-économique de dépendance accrue et de mal développement, ont contribué à modifier profondément la nature, la gamme, l'origine géographique, les flux et les formes d'inscription spatiale de produits et biens circulant entre la ville et la campagne. Avec l'occupation rapide et anarchique des espaces destinés à l'agriculture (Niayes) et à l'élevage et des projets d'aménagement à Diamniadio et autres zones périurbaines, on assiste à une déstabilisation des relations dynamiques entre Dakar et son arrière-pays. L'étalement spatial de la conurbation de Dakar, contribue à une forte réduction des superficies agricoles rendant ainsi vulnérable les familles impliquées dans les activités agricoles comme principales sources de revenus. Pratiquée dans les villes et à leur proche périphérie, ces activités agropastorales concernent des métiers spécialisés, comme le maraîchage, le petit élevage, l'aviculture, l'agroforesterie et les activités de post récolte associées

À l'instar de l'ensemble des villes du continent africain, l'agglomération dakaroise connaît une formidable explosion urbaine. Tandis que la population ne cesse de croître, la demande de services urbains augmente, or la ville n'a pas les moyens de se doter des infrastructures nécessaires à l'accueil de ces nouveaux arrivants, mais surtout de leur trouver des emplois. En outre, dans ce pôle urbain en expansion, la demande de nourriture augmente sans cesse, favorisant l'essor de l'agriculture urbaine et périurbaine dans le continuum des anciennes terres de BUD Sénégal. Les extensions urbaines qui consomment depuis un certain temps les surfaces agricoles conduisent certains acteurs urbanistes, aménagistes et environnementalistes à imaginer aujourd'hui des formes de projets dans lesquelles la ville et l'agriculture seraient les composantes d'un même territoire partagé. La proximité urbaine induit dans l'exploitation une diversité d'activités possibles : pluriactivité via les emplois en ville, ventes directes des produits agricoles, etc. L'agriculture péri et intra urbaine n'est pas seulement une activité économique dont la seule fonction est de produire des denrées alimentaires, mais aussi une composante spatiale valorisant l'environnement urbain et le cadre de vie des citoyens.

Dans cette optique, la territorialisation des politiques publiques requiert la connaissance des dynamiques régionales, le renforcement des pouvoirs et le transfert concomitant des ressources conséquentes aux collectivités locales afin de favoriser une assise territoriale pertinente, gage d'une autonomie durable et pérenne. Dans le cadre de l'amélioration, des conditions de vie des populations « rurbaines » et le maintien des relations ville-campagne, il est impératif de maintenir et/ou renforcer les fonctions spatiales de beaucoup d'entités territoriales aujourd'hui menacées par l'habitat et les changements environnementaux.

A travers la mise en œuvre des réformes de l'Acte III de la décentralisation, le Sénégal opte pour une organisation rationnelle et équilibrée de l'espace et la valorisation optimale des ressources de ses territoires. La disponibilité de documents de planification (SDADT, PDC ou les PDU, PUD et autres outils d'occupation des sols et de l'espace) au niveau des collectivités territoriales constitue un impératif pour promouvoir un développement harmonieux des territoires. Ainsi, suite à la communalisation intégrale, des efforts de conception et/ou de réactualisation de ces documents de planification locale méritent d'être soutenus afin d'assurer la couverture totale de toutes les collectivités locales.

Références bibliographiques

- ANAT, 2015, Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial de la zone Dakar-Thies-Mbour, Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, 37, p.
- BA Alioune, 2007, Fonctions reconnues à l'agriculture intra et périurbaine (AIPU) dans le contexte dakarois ; caractérisation, analyse et diagnostic de durabilité de cette agriculture en vue de son intégration dans le projet urbain de Dakar (Sénégal), Thèse de doctorat, l'ENGREF, Paris, 2007, 378, p.
- BA Cheikh, 2000. Circulation des biens et approvisionnement des villes, le raccourci par l'agriculture péri-urbaine et le rôle des femmes », Bulletin de l'APAD [En ligne], 19 | 2000, mis en ligne le 12 juillet 2006, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/429> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.429>
- Ba Awa, Moustier Paule, 2010. « La perception de l'agriculture de proximité par les résidents de Dakar [*] », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2010/5 (décembre), p. 913-936. DOI : 10.3917/reru.105.0913. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2010-5-page-913.htm>
- BLANC Natalie, 2012, Villes et campagnes : rapports de production et d'exploitation, Territoires » La revue en ligne, <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article219>.
- CISSE Ibrahima. & FALL Safietou Tall , 2000. Impact du système de production horticole sur l'environnement des Niayes. In : CITES horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal. IDRC, Dakar

- CRDI, 2001, L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal, Ouvrage collectif, 120p.
- GRDR, 2015, Le système alimentaire de la région de Dakar Etat des lieux et perspectives face aux enjeux du changement climatique, http://www.grdr.org/IMG/pdf/pcti_bd,44, p.
- KÊDOWIDÉ Conchita M. G. , SEDOGO MICHEL P. et CISSE Guéladio, 2010. « Dynamique spatio temporelle de l'agriculture urbaine à Ouagadougou : Cas du Maraîchage comme une activité montante de stratégie de survie », Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [Online], Volume 10 numéro 2 | septembre 2010, Online since 30 September 2010, connection on 17 June 2021. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/10312> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.10312>
- LOMBARD Jérôme et NINOT Olivier, 2012, « Des mobilités aux transports. Regards croisés en Afrique de l'Ouest », EchoGéo, DOI : 10.4000/echogeo.13127
- MBAYE Alain, 1999, Production des légumes à Dakar : importance, contraintes et potentialités. In Agriculture urbaine en Afrique de L'ouest, ed. O. Smith, International Development research Centre. OHawa, pp, 56-66
- MOUGEOT Luc et MOUSTIER Paule, 2004, Introduction générale in Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes, CIRAD, CRDI, p, 11-21.
- MOUSTIER Paule et FALL Abdou Salam, 2004, Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation, dans : Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes/Smith Olanrewaju B. (ed.), Moustier Paule (ed.), Mougeot Luc J.A. (ed.), Fall Abdou (ed.), Montpellier : CIRAD, p. 23-43.
- MOUSTIER Paule, MBAYE Alain, DE BON Hubert, GUERIN Hubert et PAGES Jacques. 1999. Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne : actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998, Montpellier, France. Montpellier : CIRAD, 271 p. (Colloques : CIRAD) ISBN 2-87614-371-2 Atelier international sur l'agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne, Montpellier, France, 20 Avril 1998/24 Avril 1998.
- NDIAYE Mamadou Lamine, Guèye-Girardet et H.-R. Pfeifer, 2006, « Impacts des eaux usées sur l'évolution microbiologique des sols : étude de cas à Pikine Dakar-Sénégal », Agrosol, 17 (1), 33-38.
- NGOM, Mame Cheikh., BADIANE, Sidia Diouma, DIONGUE, Momar. & MBAYE, Edmée. 2017. Les agro-industries de l'interface métropolitaine Dakar-Thiès-Mbour : enjeux fonciers et développement territorial. Cahiers de géographie du Québec, 61(172), 33-53. <https://doi.org/10.7202/1042714a>
- NIANG Seydou, 1999, Utilisation des eaux usées brutes dans l'agriculture urbaine au Sénégal: bilan et perspectives, Agriculture urbaine en Afrique de l'Ouest. O. B. Smith. Ottawa, CRDI : 240 pp.
- PELISSIER Paul, 2000, Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 19 | 2000, mis en ligne le 12 juillet 2006, consulté

le 17juin2021. URL :<http://journals.openedition.org/apad/422> ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/apad.422>

PORTER George, 2002, «Living in a Walking World: Rural Mobility and Social Equity Issues in Sub-Saharan Africa», *World Development*, vol. 30, n° 2, p. 285-300.

WADE Cheikh Tidiane, 2008, *Ecosystème et environnement : problématique de la gestion durable des usages littoraux au niveau de la Grande Côte sénégalaise*. Thèse de Doctorat de géographie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbone, 301 p.